# Orthoprothésiste

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés

Prothésiste-orthésiste, prothésiste, orthésiste, applicateur d'appareil orthopédique, bandagiste, autres spécialistes de l'appareil médical.

### Codes

- **PCS-ESE 2003** : 433c
- **CITP88** : 3226
- **ROME1999** : 24324
- **CITP2008** : 2269

## DESCRIPTIF

**Auxiliaire de santé, l'orthoprothésiste conçoit, réalise et adapte sur mesure avec prise d'empreinte des prothèses et des orthèses sur prescription d'un médecin spécialiste.**

**Selon l'article D. 4364-2 du code de la Santé publique :**

"Est considérée comme exerçant la profession d'orthoprothésiste toute personne qui procède à l'appareillage orthopédique externe sur mesure avec prise d'empreinte ou moulage d'une personne malade ou handicapée présentant soit une amputation de tout ou partie d'un membre, soit une déficience ostéoarticulaire, musculaire ou neurologique.

L'appareillage recouvre la conception, la prise de mesure avec prise d'empreinte ou moulage, la fabrication, l'essayage, l'adaptation, la délivrance de l'appareil, le contrôle de sa tolérance et de son efficacité fonctionnelle immédiate, le suivi de l'appareillage, de son adaptation, sa maintenance et ses réparations.

La définition des appareillages réservés aux orthoprothésistes est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

La liste des orthèses de série pouvant être délivrées par les orthoprothésistes est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé."

**L'orthoprothésiste exerce principalement** en atelier, au sein d'une entreprise de petite taille. Selon les entreprises et selon son niveau de compétence, il prend en charge la phase de conception et la fabrication mais la plupart du temps cette dernière est déléguée sous sa responsabilité à des techniciens.

**Membre d'une équipe pluridisciplinaire de soins**, ce professionnel est en relation permanente avec le patient, son médecin, le rééducateur, les ouvriers de la fabrication... Son travail l'amène à se déplacer fréquemment dans les centres d'appareillage, de rééducation, les hôpitaux et les cliniques. Il rend aussi visite à ses patients à domicile.

# CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

## Aspects sociologiques :

On recense à peu près 1 500 orthoprothésistes salariés dans des entreprises de fabrication, des centres de rééducation fonctionnelle ou des hôpitaux. Quelques 180 entreprises emploient environ 2500 collaborateurs.Dans la majorité, ce sont de petites structures artisanales comptant souvent moins de 10 salariés. Même petites, toutes ont recours à la haute technologie pour les matériaux utilisés, les procédés de conception ou les méthodes d'assemblage.

Les formations sont encore peu nombreuses, les jeunes diplômés trouvent facilement un premier emploi. Cependant la multiplication des centres de formation risque dans un avenir proche de modifier le marché de l'emploi.

Les principaux emplois se trouvent surtout en entreprise de fabrication de prothèses et d'orthèses et plus rarement en centre de rééducation et d'appareillage, centre de soins et de rééducation fonctionnelle. Le marché des orthèses  est très porteur et dynamique en terme de création nouveaux produits (corsets, attelles, ceintures...).

*Source : Union Française des Orthoprothésistes*

## Formation professionnelle :

Trois diplômes permettent d'exercer ce métier, à différents niveaux de responsabilité :

Le CAP d'orthoprothésiste débouche sur un poste d'ouvrier spécialisé dans la réalisation de l'appareillage.
Le DT (diplôme de technicien) de prothésiste-orthésiste  permet d'occuper un poste de chef d'atelier.
Le BTS (brevet de  technicien supérieur) de prothésiste-orthésiste permet de concevoir, de réaliser et d'adapter l'appareillage sur les personnes handicapées.

## Evolution de carriere

Les orthoprothésistes sont pour la plupart spécialisés soit dans l'orthèse soit dans la prothèse dans les plus grandes entreprises mais la polyvalence est fréquente dans les entreprise de petite taille.

Dans les entreprises d'une certaine taille, l'orthoprothésiste peut encadrer une équipe et accéder au statut d'agent de maitrise et de cadre.

Enfin il peut aussi créer sa propre entreprise.

Fiche socio démograpique issue de la **FMP Orthoprothésiste** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**